



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N° 130-1 du 18 avril du 2008

Spécial INSERM

La campagne d'appréciation ITA 2008 (GAIA) débute le 18 Avril 2008 !

***Entretien Individuel et Dossier d'Appréciation voté au CTPC INSERM du 17 avril 2008 :
Le SNTRS CGT a obtenu des garanties importantes pour les ITA !***

Tout en **votant contre** cette soi-disant « évaluation », qui n'est qu'une simple appréciation hiérarchique des agents, **les représentants SNTRS CGT au CTPC ont obtenu des garanties importantes sur la mise en place des Entretiens Individuels et sur les Dossiers d'Appréciation :**

- 1) Nous avons obtenu que le « bilan des missions et des activités de l'agent », effectué lors de l'entretien individuel, soit fait **en référence à la « qualification » de l'agent et aux moyens qu'il a pu avoir** pour atteindre ses « objectifs ». En effet, sans référence à la qualification de l'agent, les Directeurs ou les Chefs de service peuvent exiger des « missions » ou des « objectifs » sans aucun rapport avec sa formation et ses qualifications !
- 2) Nous avons obtenu que le **Dossier d'Appréciation**, rédigé à la suite de cet Entretien Individuel, soit **« contradictoire »**, c'est à dire **que l'agent a la possibilité de faire part par écrit de ses remarques**, voir de son désaccord sur tout ou partie de rapport. Ce rapport sera ensuite transmis aux CAP pour l'examen des promotions.

La décision instituant l'**Entretien Individuel** au nom d'une « évaluation » des ITA a été votée par **12 voix POUR** (10 Administration et 2 SNIRS CGC), **7 voix CONTRE** (2 SNTRS CGT, 3 SGEN CFDT, 2 SNCS FSU) et **1 abstention** (CFTC).

Le **SNTRS CGT** a remis à la Direction Générale des **propositions** pour la mise en place d'un véritable **système d'évaluation pour les ITA**, permettant de situer le **niveau de qualification** exercé par chaque individu, fondé sur des critères communs à tous les métiers pour chaque niveau, et fondé sur une **évaluation par les pairs** indépendamment de l'appréciation hiérarchique annuelle actuelle qui ne prend en compte que la "manière de servir". Notre syndicat a demandé **l'ouverture de négociations sur ces propositions** ce que la Direction Générale continue de refuser. Le SNTRS et ses élus s'engagent à défendre une évaluation de tous les personnels ITA sur des critères objectifs et nationaux associant la qualification et l'ancienneté.

Nous appelons les ITA à **ne pas hésitez à contacter les militants et les élus en CAP du SNTRS CGT** pour tout problème lors de cette campagne 2008 d'appréciation.

Les représentants SNTRS CGT au CTPC INSERM : Jean KISTER, Carlos LABAT, Dominique LAGRANGE, Dominique GONZALEZ

Villejuif, le 18 avril 2008